



INFORMATIONS GÉNÉRALES

PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif s'inscrit dans le cadre de la pédagogie Ignatienne, créé par le fondateur de la Compagnie de Jésus, Saint Ignace.

Le lycée est une « école ouverte » qui accueille les jeunes pour les éduquer à l'autonomie et la responsabilité et leur permettre à travers des exigences de rigueur et de travail, de donner le meilleur d'eux-mêmes.

FONCTIONNEMENT

Le lycée est un externat avec un service de demi-pension sous forme de **self**.

L'établissement est habilité à recevoir des **boursiers**.

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Les élèves domiciliés dans le **Rhône** (hors Grand Lyon), dans **l'Ain** ou dans **l'Isère** ont droit à **une subvention de transport scolaire** : Inscription sur internet sur le site du département (rubrique transport scolaire) du lieu de résidence des parents

- Tous les élèves domiciliés à **Lyon** ou dans une commune du **Grand Lyon** peuvent souscrire à un abonnement TCL sur Internet : <https://rentree-scolaire-tcl.fr>

Les **élèves boursiers** doivent demander un formulaire nominatif de **tarif réduit** au secrétariat.

MONTANT DES CONTRIBUTIONS –

- Le service de restauration fonctionne en “self ” entre 12h et 13h20. Il est ouvert à tous les élèves munis de leur carte de self.
- Un **service de demi-pension** est proposé chaque jour. A titre indicatif pour l'année 2024/ 2025, le tarif du repas est facturé **5,80 €**. Les élèves disposent d'une carte à code barre avec libre accès au self.



TARIFS TRIMESTRIELS 2024 – 2025

Contributions trimestrielles

Quotient	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
Quotient 1	-	6 011	188 €	182 €	103 €	102 €	100 €
Quotient 2	6 012	7 324	276 €	268 €	152 €	149 €	146 €
Quotient 3	7 325	8 718	370 €	359 €	204 €	200 €	196 €
Quotient 4	8 719	10 273	467 €	453 €	257 €	252 €	248 €
Quotient 5	10 274	12 059	543 €	527 €	299 €	293 €	288 €
Quotient 6	12 060	14 167	609 €	591 €	335 €	329 €	323 €
Quotient 7	14 168	16 664	695 €	674 €	382 €	375 €	368 €
Quotient 8	16 665	19 637	777 €	754 €	427 €	420 €	412 €
Quotient 9	19 638	23 500	845 €	820 €	465 €	456 €	448 €
Forfait	23501		877 €	851 €	482 €	474 €	465 €

Il y a 3 factures par année scolaire pour 10 mois de scolarité.

*Ne sont comptabilisés que les enfants scolarisés au Centre Scolaire Saint-Marc.

Comment déterminer votre catégorie :

Sur votre avis d'imposition, relever :

- Votre revenu fiscal de référence -> **RFR**
- Votre nombre de parts -> **NP**

(Les parents isolés peuvent rajouter ½ part si la lettre T est mentionnée en gras sur l'avis d'imposition).

Calcul : **RFR** divisé par **NP** = Catégorie qui correspond à la tranche.

Exemple :

- Votre revenu fiscal de référence 25 000€ -> RFR
- Votre nombre de parts 3 -> NP

$25000 / 3 = 8\,333,33 \Rightarrow$ d'après le tableau ci-dessus, vous vous positionnez en quotient 3.